



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 26 mars 2007 à 7:30 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**ALAIN CHÉNIER
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Messieurs les conseillers **JEAN-MARC MALTAIS** et **SERGE DION** étaient absents de leur siège.

Madame **CATHERINE NADEAU**, greffière adjointe, est également présente. Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement, était absent.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2007-03-190 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2007
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET**

26 MARS 2007

DE RÈGLEMENT

6. **RÈGLEMENTS**

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 *TRÉSORERIE*

7.2 *TRAVAUX PUBLICS*

7.3 *URBANISME*

2007-03-191 7.3.1 APPROBATION DU PIIA FINAL RELATIVEMENT À
L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT OCCUPÉ PAR LE BAR
CHEZ SAM

7.4 *ASSAINISSEMENT DES EAUX*

7.5 *LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE*

7.6 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*

7.7 *DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE*

8. **DIVERS**

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2007-03-192 12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

26 MARS 2007

CATHERINE NADEAU

2007-03-190

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil municipal du 26 mars 2007.

ADOPTÉ

2007-03-191

**APPROBATION DU PIIA FINAL RELATIVEMENT À
L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT OCCUPÉ PAR LE BAR CHEZ
SAM**

ATTENDU QUE les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme ont adopté, le 13 mars 2007, la résolution numéro 07-030 portant sur l'approbation du PIIA final relativement au bâtiment occupé par le Bar Chez Sam ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal n'avaient pas entériné cette recommandation lors de l'assemblée spéciale du 19 mars 2007 ;

ATTENDU QU'après l'étude de ce dossier ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la recommandation des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme, adopté le 13 mars 2007, portant sur l'approbation du PIIA final relativement au bâtiment occupé par le Bar Chez Sam.

26 MARS 2007

D'exiger un dépôt de **MILLE HUIT CENT DOLLARS (1 800,00 \$)** au propriétaire du Bar Chez Sam afin de garantir la plantation de neuf (9) arbres, tel que prévu dans son PIIA, soit **DEUX CENTS DOLLARS (200 \$)** par arbre.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2007-03-192

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE AJDOINTE